



École de la Forêt

219, avenue du Bois-Franc
Gatineau (Québec) J9J 2V3

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement 2024-2025

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du Conseil d'établissement 2024-2025

L'année scolaire 2024-2025 fut marquante pour le milieu de l'éducation et pour moi-même en tant que membre-parent du conseil d'établissement (CÉ). La direction et les enseignants ont dû aiguiser leurs crayons encore plus cette année pour joindre les deux bouts. Depuis plusieurs années, nous demandons aux enseignants d'en faire plus avec moins, et en préparation de l'année 2025-2026, la tâche était encore plus ardue à la suite des coupures et des réajustements budgétaires demandés par le ministère de l'Éducation. Le CÉ, composé de nouveaux membres et de vétérans, a travaillé avec acharnement tout au long de l'année pour permettre à l'École de la Forêt de continuer à offrir des services pédagogiques de qualité et des activités parascolaires permettant aux enfants de s'évader de la routine quotidienne et de viser leur réussite scolaire.

Le rôle des membres du CÉ peut être parfois difficile. Chaque membre a le devoir de poser des questions et d'apporter des recommandations en lien avec certains aspects de la vie scolaire, tout en opérant dans un cadre législatif très précis. De plus, et particulièrement, pour les membres parents, il faut être capable de prendre un pas de recul et s'assurer de considérer les impacts immédiats et futurs de nos décisions sur tous les élèves de l'école ainsi que les prochaines cohortes. Je veux, en mon titre de président sortant, remercier tous les membres du CÉ pour leur dévouement à créer la meilleure vie scolaire possible pour les élèves de l'École de la Forêt. Je veux également saluer les membres qui ont osé questionner le statut quo avec respect et certains projets, ceci a permis au CÉ d'approfondir les discussions et prendre des décisions éclairées.

Au cours de la dernière année, le CÉ s'est penché sur plusieurs dossiers qui auront un impact à court et à moyen terme pour les enfants de l'école. Pour une deuxième année consécutive, le Conseil d'établissement et l'équipe de direction ont décidé de diversifier l'utilisation des fonds recueillis par la campagne annuelle de financement de l'école – les diners pizza du jeudi. À chaque année, l'équipe de direction, à la suite d'une consultation avec les enseignants et l'équipe-école, apporte des projets au CÉ qui pourront être financés par l'argent récolté lors de la vente de pizza.

Voici quelques dossiers qui ont été traités par le Conseil d'établissement pendant la dernière année scolaire :

- Calendrier des activités parascolaires (Bloc I, Bloc II, Bloc III);
- Participation à l'appel d'offres de la CSSPO pour les photos scolaires;
- Grille-matières 2025-2026 et matériel scolaire 2025-2026;
- Sorties éducatives en milieu culturel pour certains niveaux;
- Modalités favorisant l'organisation de la cérémonie des finissants juin 2025;
- Prévisions budgétaires 2025-2026;
- Danse pour les plus petits et les plus grands;
- Vente Projet communautaire au gymnase de l'école;
- Sécurité aux abords de notre école;
- Consultation annuelle sur les critères de sélection de la direction d'établissement;
- Plan de lutte contre l'intimidation, la violence et à radicalisation.

Aujourd'hui, encore plus qu'en 2018, je crois fortement que les parents sont un élément essentiel, non seulement à la réussite scolaire de leur enfant, mais également à l'essor de leur école de quartier. Pour créer une vie scolaire dynamique, offrir des programmes différents et une panoplie d'activités, les parents doivent s'impliquer. Que cela soit en tant que membre du Conseil d'établissement ou en donnant quelques heures pour monter un décor de théâtre, chaque geste compte. Sans cet appui, nous ne pourrions pas offrir des sorties éducatives, des BBQs, des fêtes foraines, des diners pizza, etc.

Comme je disais au tout début, cette année fut marquante pour moi. Depuis les 7 dernières années, je m'implique en tant que parent à l'école. En premier comme membre de l'O.P.P., et depuis 5 ans, comme membre-parent du CÉ, en plus de m'avoir impliqué au niveau du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais en tant que membre du Comité de parents et du Conseil d'administration.

Pour l'année scolaire 2025-2026, je n'aurai plus d'enfants qui fréquentera notre belle école. C'est la fin d'un chapitre et le début d'un autre pour moi. Je me considère chanceux d'avoir pu représenter les parents de l'École de la Forêt pour toutes ces années à la table du Conseil d'établissement.

Au fil des années, j'ai eu la chance de collaborer avec plusieurs gens dévoués à créer une vie scolaire excitante pour nos enfants. Merci à tous les parents bénévoles, à tous les enseignants de l'école qui s'impliquent et à tout le personnel de l'école qui donne de leur temps. Merci à vous tous pour votre engagement personnel et professionnel. Ce fut un honneur d'être Président de votre Conseil d'établissement au cours des 3 dernières années.

À bientôt,

Mathieu Larocque

Président du Conseil d'établissement 2024-2025

Membre-parent au Comité de parents du CSSPO

Membre-parent au Conseil d'administration du CSSPO

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus	Erreur ! Signet non défini.
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Larocque, Mathieu	Parent, Président (1 an écoulé)
Lesage-Pelletier, Cindy	Parent, Vice-présidente (Mandat de 2 ans terminé)
Kabambi, Jean Leopold	Parent (Mandat de 2 ans terminé)
Mbaye, Moustapha	Parent (1 an écoulé)
Noël, Jean-François	Parent (Mandat de 2 ans terminé)
Fisk, Nathaniel	Parent, Membre substitut
Voyer, Alexandre	Parent, Membre substitut
Chapman, Jean-François	Membre de la communauté
Des Ruisseaux, Martyne	Enseignante, Membre enseignant
Rocheftort, Hélène	Enseignante, Membre enseignant
St-Jean, Nathalie	Enseignante, Membre enseignant
Desrochers, Nadine	Agente de bureau, Membre personnel de soutien
Labelle, Mélanie	Technicienne SDG, Membre personnel de soutien
Aubie, Geneviève	Parent, Représentante O.P.P.
Chénard-Thériault, Véronique	Parent, Représentante au Comité EHDA du CSSPO

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance
8 octobre 2024	Ordinaire
12 novembre 2024	Ordinaire
10 décembre 2024	Ordinaire
11 février 2025	Ordinaire
8 avril 2025	Ordinaire
10 juin 2025	Ordinaire
9 septembre 2025	Extraordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises 2024-2025

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	N/A	N/A	Adopté en 2023-2024
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Novembre-2024	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Octobre-2024		
Approbation des contributions financières exigées	N/A	N/A	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Avril-2025	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril-2025	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin-2025	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	N/A	N/A	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A	N/A	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	N/A	N/A	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Avril-2025	Adopté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	N/A	N/A	
Transmission de documents à l'intention des parents	N/A	N/A	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A	N/A	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Avril-2025	Adopté	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	N/A	N/A	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	N/A	N/A	Fait maintenant partie du cours de CCQ
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Avril-2025	Adopté	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Mai 2025	Approuvé	Pour les finissants

Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A	N/A	
Consultation des parents	N/A	N/A	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	N/A	Consultation effectuée par l'équipe de direction à propos du sentiment de sécurité et du Code de vie	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Toute l'année	Adopté	Il y a eu l'adoption de plusieurs demandes d'organisation activités parascolaire au courant de l'année scolaire. Toutes les demandes fut adopté par le conseil.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	février	Adopté	Photos scolaires (par le CSSPO)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	N/A	N/A	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre/déc.	Adopté	Bloc I, Bloc II : Dîners pizza
Adoption du budget annuel de l'établissement	Septembre-2025		